



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

horaires d'ouverture des bibliothèques

Question au Gouvernement n° 116

Texte de la question

HORAIRES D'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Testé, pour le groupe La République en marche.

M. Stéphane Testé. Madame la ministre de la culture, je souhaite vous interroger sur un engagement d'Emmanuel Macron, alors candidat à l'élection présidentielle (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LR*) : l'élargissement des horaires d'ouverture des bibliothèques, excellente mesure à laquelle je vous sais très favorable.

La France compte aujourd'hui 16 000 bibliothèques, mais les horaires d'ouverture de la plupart d'entre elles ne permettent pas à nos concitoyens qui travaillent de s'y rendre. En effet, beaucoup de bibliothèques ferment à dix-huit heures et le week-end ; or c'est exactement dans ces créneaux horaires que nos concitoyens peuvent ou veulent y aller.

À Paris, par exemple, les bibliothèques sont ouvertes moitié moins qu'à Amsterdam et à Copenhague, et seulement cinq le sont le dimanche, sur un total d'une cinquantaine. La fréquentation de ces établissements ouverts le dimanche le montre pourtant : il y a une vraie demande et un vrai besoin. De nombreux Français souhaiteraient emprunter des ouvrages, consulter des documents, flâner ou même travailler dans des bibliothèques ou médiathèques le soir ou le week-end.

Vous avez confié sur le sujet, madame la ministre, une mission à Erik Orsenna. Elle consiste en un tour de France destiné à promouvoir l'élargissement des horaires d'ouverture auprès des collectivités locales. Mais cela n'est pas simple, car il s'agit de convaincre les élus de mettre la main à la poche, alors que les budgets des collectivités sont de plus en plus contraints.

M. Laurent Furst. Bravo !

M. Stéphane Testé. Aussi je souhaiterais savoir quel rôle l'État entend jouer dans la mise en place de cette mesure. Je vous remercie par avance, madame la ministre, de nous indiquer, en particulier, si l'État appuiera financièrement les collectivités territoriales qui jouent le jeu en élargissant les horaires et, dans l'affirmative, selon quelles modalités. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe REM. – Exclamations sur quelques bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture.

M. Fabien Di Filippo. Il faut défiscaliser les heures supplémentaires !

Mme Françoise Nyssen, ministre de la culture. Monsieur le député, les bibliothèques étant ouvertes en moyenne quarante et une heures par semaine dans les grandes villes de France, contre quatre-vingt-dix-huit heures à Amsterdam et à Copenhague, l'extension des horaires d'ouverture a été un engagement de campagne et elle est l'une des priorités de mon action.

M. Sébastien Leclerc. Nos enfants ne savent plus lire !

Mme Françoise Nyssen, ministre . Il s'agit non pas seulement d'ouvrir davantage les bibliothèques – attente des Françaises et des Français à laquelle il nous faut bien entendu répondre –, mais aussi de les ouvrir mieux afin qu'elles deviennent le premier lieu culturel de proximité – et de ce fait, souvent, de cohésion sociale.

La France, vous l'avez dit, compte plus de 16 000 bibliothèques, soit autant que de bureaux de poste.

M. Christian Hutin. Ils ferment, les bureaux de poste !

Mme Françoise Nyssen, ministre . Ainsi, 90 % de nos concitoyens ont une bibliothèque à moins de vingt minutes de chez eux. L'enjeu, aujourd'hui, est d'accroître la fréquentation de ces établissements en faisant tomber les barrières physiques, ou supposées telles, par une action ambitieuse en direction des publics les plus éloignés de la culture.

J'ai effectivement confié à cette fin une mission à Erik Orsenna qui, sur nos territoires, va à la rencontre des bibliothécaires et des élus locaux.

M. Fabien Di Filippo. Oh là là ! Ça, c'est une mission ! Quelle aventure !

Mme Françoise Nyssen, ministre . Je l'ai d'ailleurs accompagné dans un bon nombre de ses déplacements. À partir de ces échanges et des observations de terrain qu'il aura pu faire, il me présentera ses conclusions d'ici à la fin de l'année. (« Ah ! » *sur quelques bancs du groupe LR.*) Fort de ce diagnostic, ainsi que des travaux de la sénatrice Sylvie Robert et des initiatives pionnières de la société civile, nous organiserons un grand débat public sur la lecture en mars 2018.

M. Fabien Di Filippo. À quand les États généraux des bibliothèques ?

Mme Françoise Nyssen, ministre. J'ai fait de l'accès à la culture pour tous une priorité, et les bibliothèques sont un précieux relais à cet égard. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe REM.*) Pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé, l'État prendra ses responsabilités et accompagnera financièrement les collectivités locales. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Testé](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 116

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Culture

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [4 octobre 2017](#)